



Oléiculture

N°17

13 octobre 2026



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
OCCITANIE



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Référents filière & rédacteurs

Justine CHAZALVIEL

France Olive Production

j.chazalviel@ctolivier.org

Julien BALAJAS

France Olive Production

j.balajas@ctolivier.org

Directeur de publication

Georgia Lambertin

Présidente de la chambre régionale

d'Agriculture Provence Alpes-Côte d'Azur

Maison des agriculteurs

22 Avenue Henri Pontier

13626 Aix en Provence cedex 1

contact@paca.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

Service régional de l'Alimentation

PACA

132 boulevard de Paris

13000 Marseille

Financé dans le cadre
de la stratégie **écophyto**


GOVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité



**La stratégie
écophyto 2030**
Réduire et améliorer
l'utilisation des phytos

ARC – MÉDITERRANÉEN

NUMERO SPECIAL – MOUCHE DE L'OLIVE

Tous secteurs

VIGILANCE - Les niveaux de piégeage sont en augmentation sur la plupart des secteurs. Les dégâts peuvent augmenter rapidement. **Surveillez vos parcelles et renouvelez vos protections** si nécessaire (selon vos dates de récolte et la pluviométrie annoncée).

Pyrénées orientales, Nyonsais et Baronnies, pourtour niçois et piémonts alpins méridionaux

ALERTE – Spécifiquement sur ces secteurs, les piégeages sont conséquents et une augmentation des dégâts est visible. Ils restent pour l'instant modéré mais pourraient rapidement augmenter.



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA

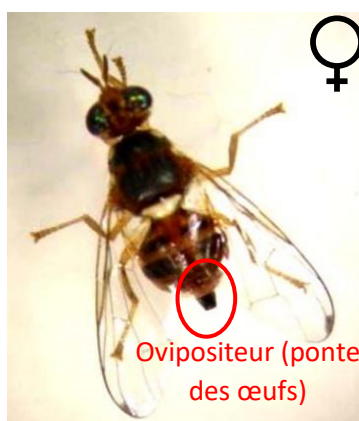
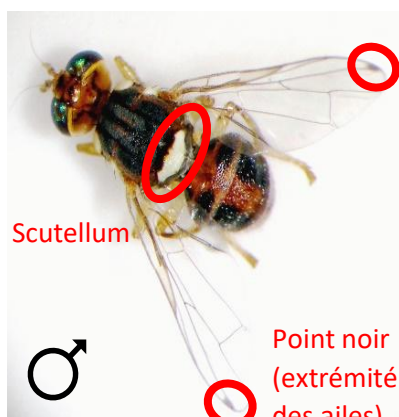


Mouche de l'olive

Éléments de biologie

La mouche de l'olive, *Bactrocera oleae*, est un des ravageurs les plus importants des olives et le principal ravageur d'importance économique des oliveraies.

Les adultes mesurent 4 à 5 mm de long. Leur thorax est foncé et strié de bandes grises et de barres blanches sur les côtés. Le **scutellum** (partie inférieure du thorax, jonction avec les ailes) est **blanc** (pouvant tirer vers le jaune pâle). L'abdomen est brun-orangé avec des zones latérales plus sombres. Les **ailes** sont transparentes avec **un point noir** sur leurs extrémités.



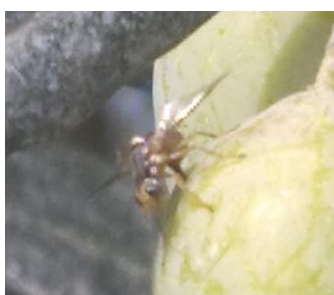
Photos de mouche de l'olive
(Mâle à gauche, femelle à droite)

Les mouches passent l'hiver en grande majorité sous la forme de pupes dans les premiers centimètres du sol. Si les olives sont encore dans les arbres, les mouches peuvent rester dans les fruits sous forme de larve puis de puppe. Dès février-mars, les adultes émergent des pupes.



Pique de ponte
Source : France Olive

Les **piqûres de ponte** se caractérisent par une **tâche brune d'un demi-millimètre de diamètre en forme de triangle ou d'ovale**. Les femelles peuvent pondre 200 à plus 500 œufs en quelques jours : une même femelle ne pond qu'un œuf par olive. Lorsque la larve issue de l'œuf arrive à la fin de son développement, elle mange la pulpe juste sous l'épiderme et prépare son trou de sortie (environ 2 mm de diamètre). Puis elle recule dans le fruit pour se nymphoser, avant de sortir du fruit **sous forme adulte**. Une génération de mouche se développe alors en un mois environ. Plusieurs générations de mouches peuvent se succéder de juin à octobre en fonction des conditions climatiques.



Ponte de mouche
Source : Fanny Vernier

Les larves, en se nourrissant de la pulpe des olives, provoquent la détérioration des fruits (qualité) et une chute prématurée due à des effets directs (dommages mécaniques) et indirects (agents pathogènes opportunistes). En effet, les mouches en piquant les fruits favorisent **l'apparition de la dalmaticose**, une maladie fongique pouvant causer des pertes de récoltes importantes.

Pour plus d'informations sur la biologie et la gestion de la mouche de l'olive, vous pouvez consulter la page web [Mouche de l'olive - FRANCE OLIVE - AFIDOL](#) et [l'infolive n°8](#).

Observations

Les captures sont globalement en augmentation sur l'ensemble des secteurs par rapport aux semaines passées. (Voir la carte de piégeage ci-dessous)

Pour l'instant les niveaux de dégâts observés sont modérés, forts sur certains secteurs du pourtour niçois et des piémonts alpins méridionaux.

Les niveaux de piégeage à la même période l'an dernier étaient globalement similaires.

Évaluation du risque

Il est important de continuer de suivre le niveau de population de mouches et leurs dynamiques sur vos parcelles. Le suivi de piégeage doit être fait au moins de manière hebdomadaire.

- ✓ Si la récolte est prévue d'ici **20 jours**, le risque est **faible**. En effet, les **piqûres de mouche n'auront pas le temps d'évoluer en trous de sortie**. En revanche, la dalmaticose représente tout de même un risque puisque sa période d'incubation est inférieure à une semaine.
- ✓ Si vous prévoyez de récolter dans **plus de 20 jours**, alors le risque est **modéré à fort**, surtout si les captures augmentent dans votre secteur. Les piqûres de

pontes pourront alors se transformer en trous de sortie, de la dalmaticose pourra s'installer.



*Carte de piégeage de la mouche de l'olive (moyenne des captures par zones sur les 7 derniers jours)
Source : Extrait de l'application Oléiculteur*



Vous pouvez consulter les cartes de captures de mouches autour de vous sur l'application Oléiculteur disponible sur le site de France Olive et sur ce lien : <https://oleiculteur.franceolive.fr/connexion>. Si vous n'avez pas encore de compte, vous pouvez le créer gratuitement, « créer votre exploitation » et lancer une recherche autour de vous dans un rayon donné.

Gestion du risque

- Le suivi de piégeage (hebdomadaire) contre la mouche de l'olive est la meilleure stratégie pour détecter et évaluer la pression de ce ravageur avant d'observer des conséquences sur la production. Les pièges doivent être relevés une fois par semaine.
- Les précipitations récentes sur certains secteurs ont pu lessiver vos barrières minérales en place : **si vous récoltez dans plus de 20 jours et au vu de l'augmentation des captures, pensez à les renouveler si nécessaire et si possible (attention aux Délais Avant récolte).** Les barrières minérales sont les seules protections permettant de lutter contre la dalmaticose en protégeant les fruits des piqures ! Soyez vigilants et pensez à les renouveler si c'est



nécessaire. [Vous trouverez la liste des argiles autorisés en biocontrôle sur ce lien, sous la dénomination Silicate d'aluminium.](#)

- **Les pièges alimentaires**, comme les pièges bouteilles servent à piéger massivement la mouche et réduire ainsi la population initiale de mouche. **Ces derniers doivent être en place.** Il est recommandé d'utiliser cette méthode **si votre parcelle est isolée**, c'est-à-dire s'il n'y a pas d'autre parcelle d'oliviers à proximité. **Dans le cas contraire vous risquez d'attirer les mouches dans vos parcelles.**

Vous pouvez consulter des ressources sur la fabrication d'un piège alimentaire en suivant le lien suivant : <https://afidol.org/oleiculteur/piegeage-massif-de-la-mouche-de-lolive/>.

Avertissement

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Comité de rédaction

France Olive Production – Justine CHAZALVIEL

Relecture

DRAAF - SRAL PACA

Chambres régionales d'agriculture Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur

Observation

Christine Agogué – CA 11

Anaïs Bascoul – CivamBio 66

Corinne Barge – CIVAM oléicole 13

Eliau Escande – CivamBio 11

Alix Gleize – CA 30

Elise Rouanet – AOP Haute Provence

Sébastien Leverage – Consultant en oléiculture

Cécile Despin – Groupement des Oléiculteurs de Vaucluse

Bastien Signoret / Joshua Berthomeu - Coopérative du Nyonsais

Benoît Chauvin-Buthaud – CA 26

Célia Gratraud – Consultante en oléiculture

Maud Damiens – CA 06

Sébastien Le Verge – Conseiller indépendant 13/83

Nathalie Serra-Tosio – SIOVB (Baux de Provence)

Alex Siciliano – GOHPL (Haute Provence et Luberon)

Fanny Vernier – CA 83

François Veyrier – CETA d'Aubagne

Lucie Schenier – CA de la Corse

BSV n°17 du 10/10/2026 – reproduction seulement dans son intégralité, reproduction partielle interdite



Vous abonner



Devenir
observateur



Tous les BSV
PACA